L'ESS EN OCCITANIE CHIFFRES CLÉS ET CONJONCTURE D'UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN



SOMMAIRE

ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	3
L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ORESS)	3
I. L'ESS EN OCCITANIE	4
L'ESS EN CHIFFRES CLÉS L'ESS dans l'économie locale	4 4
L'ESS dynamique dans notre région et nos départements	6
■ LES GRANDES FAMILLES DE L'ESS Formes juridiques	8 8 9
Taille d'établissements	_
■ L'ESS IMPRÈGNE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE	10
■ LES MÉTIERS DE L'ESS À LA LOUPE	12
Une économie fortement féminisée	12
Des CSP représentatives d'une économie tertiaire	13
II. ÉVOLUTION DE L'ESS EN OCCITANIE	14
■ L'EMPLOI DANS L'ESS ET DANS LE PRIVÉ HORS ESS	14
Stagnation dans la croissance des effectifs	14
Baisse du nombre d'établissements employeurs dans l'ESS et privé hors ESS	15
■ L'EMPLOI DANS LES FAMILLES DE L'ESS	16
Développement de l'emploi dans les fondations et mutuelles régionales	16
Stagnation de l'emploi dans les associations	16
Récession de l'emploi dans les coopératives	16
■ L'EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ESS	17
Dynamiques d'emplois dans les principaux secteurs	17
■ DYNAMIQUES DÉPARTEMENTALES DE L'EMPLOI	18
Cartographie des dynamiques départementales dans l'ESS	18
Tendances de l'emploi dans l'ESS et hors ESS selon les départements	19
MÉTHODOLOGIE ET GLOSSAIRE	20

ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire, née il y a plusieurs siècles, est officiellement reconnue depuis la loi du 31 juillet 2014 et définie de la façon suivante : il s'agit d'un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
- Une gouvernance démocratique : 1 personne = 1 voix avec l'information et la participation des différentes parties prenantes.
- Une gestion responsable : les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.

L'ESS est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services exercées sous la forme d'associations, de coopératives, de fondations, de mutuelles et de sociétés commerciales recherchant une utilité sociale et qui, aux termes de leurs statuts, remplissent des conditions qui les apparentent aux autres entreprises de l'ESS.

L'ensemble des entreprises de l'ESS forment ainsi un champ économique à part entière relevant de la sphère privée et présentant des caractéristiques propres qui sont autant d'atouts dans la perspective d'un développement local solidaire et durable :

- Donnant la priorité au développement et à l'utilité sociale de leur activité, et non à la rémunération du capital, les entreprises de l'ESS ont une capacité accrue de se projeter à moyen/long terme. Il en résulte qu'elles sont souvent aussi en première ligne pour répondre aux besoins des populations non ou mal couverts par le marché.
- Portées par des groupements de personnes ancrées dans leur territoire, elles créent des emplois non délocalisables et proposent des biens et services de proximité particulièrement adaptés aux besoins de leurs membres et des habitants. Elles permettent un maillage économique plus équilibré et dynamisent les territoires, notamment ruraux.
- Servant l'intérêt général et sociétal, elles se donnent pour objectif de lutter contre les exclusions et les inégalités sociales, sanitaires, économiques et culturelles, d'éduquer à la citoyenneté, de favoriser l'accès au savoir et à la culture, de contribuer à la transition écologique et au développement durable des territoires, de promouvoir une production et des achats socialement responsables. La plupart d'entre elles entretiennent des relations fortes avec les pouvoirs publics et peuvent contribuer à la coconstruction des politiques locales.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE (ORESS) au service de l'action

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

Le réseau des Observatoires de l'ESS

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

L'ORESS est soutenu par :

























I. L'ESS EN OCCITANIE

L'ESS EN CHIFFRES CLÉS

L'ESS dans l'économie locale

La Région Occitanie compte environ **21 510** établissements employeurs de l'ESS, plus de **245 855** salariés et plus de **192 339** Équivalents Temps Pleins. L'ESS représente ainsi 9,90 % des établissements employeurs, et 11,9 % des effectifs salariés. En 2019, **6 108** millions d'euros de rémunérations brutes ont été versées aux salariés des entreprises de l'ESS.

On compte en Occitanie **408** emplois salariés pour 10 000 habitants.

Sur l'ensemble des structures privées, l'ESS représente 10,5 % des établissements employeurs et 15,9 % des effectifs salariés. En Occitanie, l'emploi salarié privé constitue 73,2 % de l'ensemble des emplois.

Chiffres clés par champ économique et poids dans l'ensemble de l'économie

Champ	Établissements employeurs		Effectifs salariés au 31/12		Effectif ETP		Rémunération Brute en K€	
économique	Nombre d'établissements employeurs	Poids établissements employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunéra- tion brute en M°€	Poids Rémunération Brute
ESS	21 510	9,9%	245 855	12%	192 339	11%	6 108	10,1%
Public	13 834	6,3%	515 215	25%	467 274	26,8%	16 137	26,7%
Privé hors ESS	182 681	83,8%	1 298 319	63%	1 083 321	62,2%	38 253	63,2%
Ensemble	218 025	100%	2 059 389	100%	1 742 934	100%	60 498	100%

O Poids de la région Occitanie en France

10,3 % des établissements employeurs ESS présents en France se situent en Occitanie

9,1 % des emplois ESS de France se situent en Occitanie

7,8 % des emplois privés de France se situent en Occitanie



région de France (/17) en termes de...



nombre d'emplois ESS



région de France (/17) en termes de...



nombre d'établissements ESS



région de France (/17) en termes de...



poids des emplois ESS dans l'ensemble des emplois

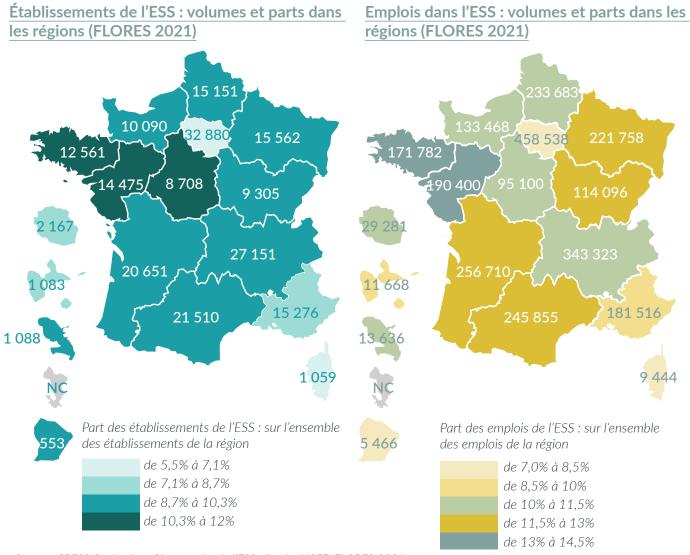


région de France (/17) en termes de...



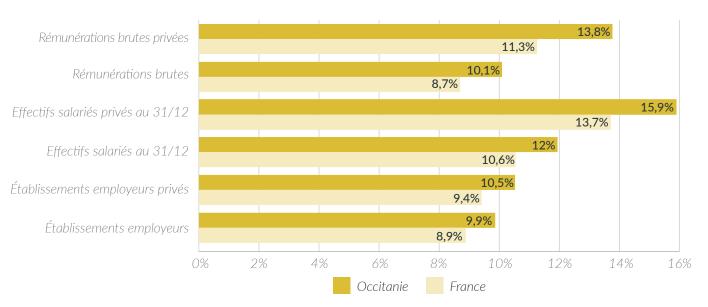
poids des établissements ESS dans l'ensemble des établissements

Derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, et la Bourgogne-Franche-Comté, l'Occitanie fait partie des régions les plus dynamiques de France en termes d'Économie Sociale et Solidaire. Elle se positionne au-dessus de la moyenne nationale en termes de poids des salariés, des établissements employeurs et des rémunérations de l'ESS par rapport au reste de l'économie. Elle contribue à augmenter la part de l'ESS dans l'économie nationale.



Source: CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2021

Comparaison des poids de l'ESS dans l'économie en Occitanie et en France



L'ESS dynamique dans notre région et nos départements

L'ESS est présente sur l'ensemble des 13 départements d'Occitanie.

Lorsque l'on s'intéresse aux poids de ces salariés et établissements dans l'économie départementale, ce sont les départements de la Lozère, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Tarn et du Lot qui se retrouvent en premières positions au niveau régional.

Si l'on regarde le poids des effectifs salariés de l'ESS par rapport à l'ensemble des salariés, 7 départements de l'Occitanie se situent dans les 20 premiers départements de France.

CLASSEMEN	T OCCITANIE	CLASSEMENT FRANCE		
Part des établissements employeurs de l'ESS dans l'économie départementale	Part des emplois salariés de l'ESS dans l'économie départementale	Part des établissements employeurs de l'ESS dans l'économie départementale	Part des emplois salariés de l'ESS dans l'économie départementale	
1. Lozère	1. Lozère	1. Lozère	1. Lozère	
2. Ariège	2. Aveyron	5. Ariège	4. Aveyron	
3. Tarn	3. Tarn	10. Tarn	6. Tarn	
4. Aveyron	4. Lot	17. Aveyron	12. Lot	
5. Lot	5. Tarn-et-Garonne	31. Lot	15. Tarn-et-Garonne	
6. Hautes-Pyrénées	6. Gers	33. Hautes-Pyrénées	16. Gers	
7. Tarn-et-Garonne	7. Hautes-Pyrénées	38. Tarn-et-Garonne	18. Hautes-Pyrénées	
8. Gers	8. Aude	41. Gers	23. Aude	
9. Haute-Garonne	9. Ariège	48. Haute-Garonne	25. Ariège	
10. Aude	10. Pyrénées-Orientales	58. Aude	40. Pyrénées-Orientales	
11. Hérault	11. Gard	61. Hérault	55. Gard	
12. Gard	12. Hérault	63. Gard	64. Hérault	
13. Pyrénées-Orientales	13. Haute-Garonne	75. Pyrénées-Orientales	89. Haute-Garonne	

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2021
Pour réaliser ce classement, nous avons utilisé le calcul suivant : part (établissements ou emplois) de l'ESS en X = (nombre d'établissements ESS en X) / (nombre total d'établissements en X, ESS et hors ESS), X étant un département.

⊘ État des lieux de l'ESS par département : chiffres clés et répartition

Département	Établisseme	ents employe	urs de l'ESS	Salariés de l'ESS			Emplois pour
2 opan terrient	Nb	%Total	%Privé	Nb	%Total	%Privé	10 000 habitants
Ariège	691	12,5%	14,3%	5 852	13%	19,1%	379
Aude	1 261	9,3%	10,2%	14 078	13,2%	18,3%	374
Aveyron	1 355	11,5%	12,4%	16 412	17,7%	22,8%	587
Gard	2 383	9,1%	9,6%	25 237	11,6%	15,7%	334
Gers	781	10,1%	11,5%	8 336	14,6%	20,7%	433
Haute-Garonne	4 674	9,6%	10,1%	55 100	8,7%	11,2%	384
Hautes-Pyrénées	898	10,5%	11,8%	10 454	14,2%	20,1%	453
Hérault	4 220	9,2%	9,6%	46 290	11,1%	14,9%	385
Lot	718	10,6%	12%	8 424	15,8%	21,8%	482
Lozère	561	15,7%	17,8%	6 973	26,3%	37%	911
Pyrénées-Orientales	1 522	8,5%	8,9%	18 180	12,4%	16,8%	373
Tarn	1 566	11,8%	12,8%	19 449	16,8%	22,1%	494
Tarn-et-Garonne	880	10,2%	11%	11 070	14,6%	19,5%	420

Département	Équivalent Temps Plein de l'ESS			Rémunération brute annuelle de l'ESS			
Departement	Nb	%Total	%Privé	Valeur (M€)	%Total	%Privé	
Ariège	4 609	12,3%	18,5%	131,10	10,99%	16,91%	
Aude	11 596	12,8%	18,1%	351,73	12,44%	18,10%	
Aveyron	13 201	17,1%	22,2%	416,40	16,45%	21,85%	
Gard	19 637	10,4%	14,6%	610,45	9,64%	13,65%	
Gers	6 804	14,3%	20,4%	212,60	14,20%	20,65%	
Haute-Garonne	41 372	7,8%	10,3%	1 383,54	6,76%	8,67%	
Hautes-Pyrénées	7 984	13,2%	19,1%	242,29	12,31%	18,38%	
Hérault	35 885	10,1%	14,1%	1 175,94	9,59%	13,51%	
Lot	6 567	14,4%	20,1%	207,10	14,07%	19,87%	
Lozère	5 594	25%	35,5%	171,11	24,33%	36,08%	
Pyrénées-Orientales	15 105	12,1%	16,7%	468,69	11,84%	16,67%	
Tarn	15 062	15,6%	20,8%	473,77	14,81%	19,95%	
Tarn-et-Garonne	8 922	13,6%	18,2%	263,99	12,56%	17,05%	

LES GRANDES FAMILLES DE L'ESS

Formes juridiques

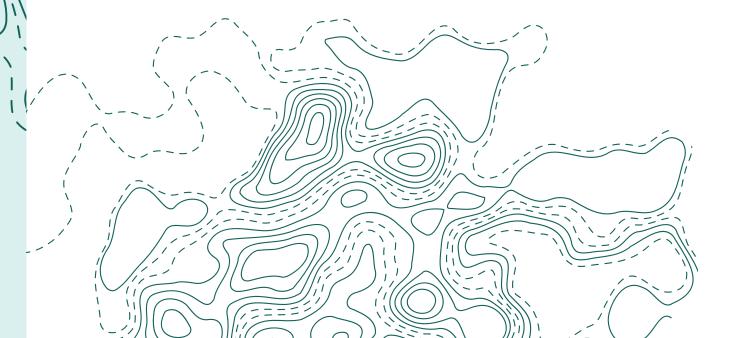
O Chiffres clés selon la forme juridique des établissements et poids dans l'ESS

Formes	Établissements employeurs		Effectifs salariés 31/12		Effectifs ETP		Rémunération Brute en M€	
juridiques	Nombre d'étab. employeurs	Poids étab. employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M€	Poids Rémunération Brute
Associations	17 793	82,7%	192 708	78,4%	146 155	76%	4 258	69,5%
Coopératives	2 806	13%	35 181	14,3%	30 542	15,9%	1 249	20,5%
Mutuelles	806	3,8%	13 247	5,4%	11 701	6,1%	464	7,6%
Fondations	105	0,5%	4 719	1,9%	3 941	2%	145	2,4%
Total ESS	21 510	100%	245 855	100%	192 339	100%	6 108	100%

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2021

Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 18 000 établissements employeurs, il représente 83 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 80 % des emplois.

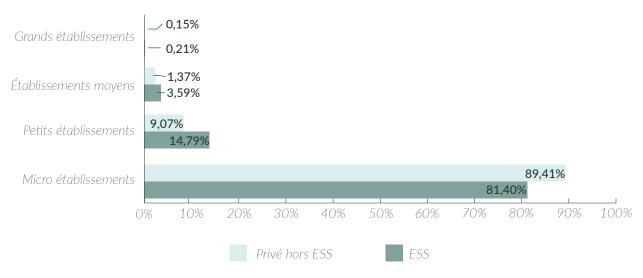
On retrouve ensuite les coopératives représentant 13 % des établissements employeurs et 14,3 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,8 % et 0,5 % des établissements employeurs et 5,4 % et 1,9 % des emplois salariés.



Taille d'établissements

La répartition par taille des établissements est globalement similaire dans l'ESS et le secteur privé hors ESS. On constate une surreprésentation des micro-établissements au sein de ces deux secteurs, bien que leur proportion dans l'ESS soit légèrement inférieure à celle du secteur privé hors ESS. En revanche, les petits et moyens établissements affichent une part un peu plus élevée dans l'ESS que dans le secteur privé hors ESS.

Répartition des établissements selon leur taille dans l'ESS et dans le privé hors ESS

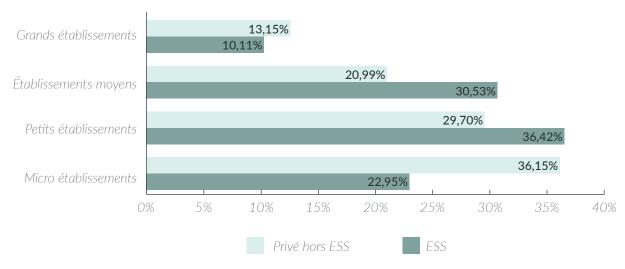


Source: CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2021

Cependant, l'analyse de la répartition des effectifs salariés selon la taille des établissements montre des tendances divergentes. Dans le secteur privé, la proportion de salariés travaillant dans des micro-établissements et des grands établissements est supérieure à celle observée dans l'ESS. Les écarts s'élèvent à +13 % pour les micro-établissements et à +3 % pour les grands établissements.

En revanche, pour les petits et moyens établissements, la tendance s'inverse. La part des salariés employés est significativement plus élevée dans l'ESS par rapport au secteur privé. Les écarts observés sont de +7 % pour les petits établissements et de +9,5 % pour les moyens établissements.

Répartition des effectifs selon leur taille dans l'ESS et dans le privé hors ESS



L'ESS IMPRÈGNE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité aussi bien dans les services à population, souvent d'intérêt général, ou bien encore dans la production de biens ou de services marchands.

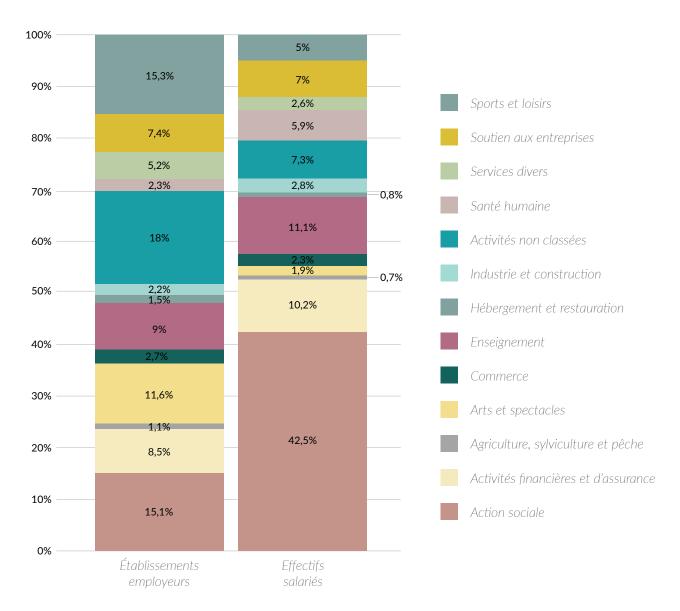
Le secteur de l'action sociale est le plus important de l'ESS en région, employant plus de 100 000 salariés, soit 42,5 % des effectifs régionaux de l'ESS. Il devance largement le secteur de l'enseignement, qui compte 27 300 salariés (11 % de l'emploi), et celui des activités financières et d'assurances, avec 24 970 salariés (10 % de l'emploi).

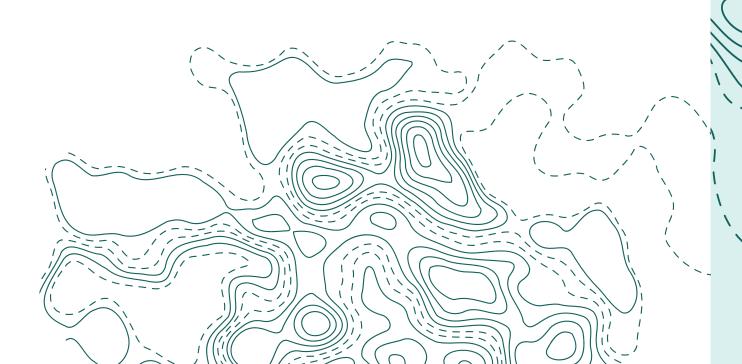
Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés (au 31/12) de l'ESS par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITÉ	ÉTABLISSEMENTS	S EMPLOYEURS	EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12		
	Nombre	Poids (%)	Nombre	Poids (%)	
Action Sociale	3 251	15,1%	104 433	42,5%	
Activités Financières et Assurances	1 824	8,5%	24 971	10,2%	
Agriculture, Sylviculture et Pêche	245	1,1%	1 625	0,7%	
Arts et Spectacles	2 492	11,6%	4 744	1,9%	
Commerce	588	2,7%	5 568	2,3%	
Enseignement	1 946	9%	27 300	11,1%	
Hébergement et Restauration	326	1,5%	2 076	0,8%	
Industrie et Construction	469	2,2%	6 845	2,8%	
Activités non classées	3 877	18%	17 834	7,3%	
Santé humaine	496	2,3%	14 609	5,9%	
Services divers	1 119	5,2%	6 388	2,6%	
Soutien aux entreprises	1 595	7,4%	17 143	7%	
Sports et Loisirs	3 282	15,3%	12 319	5,0%	
Ensemble des secteurs d'activité	21 510	100%	245 855	100%	

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés de l'ESS selon le secteur d'activité

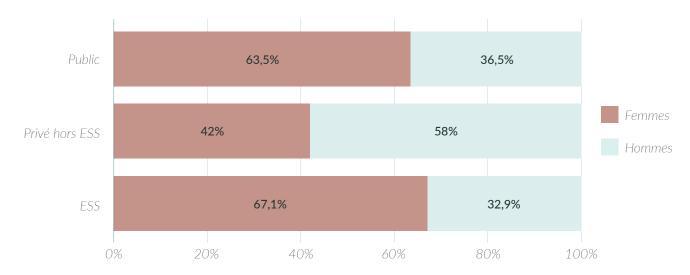




LES MÉTIERS DE L'ESS À LA LOUPE

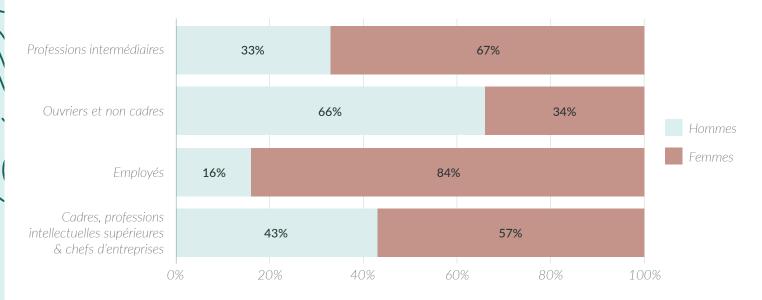
Une économie fortement féminisée

L'ESS est une économie fortement féminisée. Avec 165 000 femmes employées, la part des femmes dans l'ESS s'élève à 67 % des effectifs, soit 25 points de plus que pour l'économie privée hors ESS et 4 points de plus que dans l'économie publique. Cela s'explique par la forte féminisation de certains secteurs d'activité traditionnellement exercés par des femmes, comme l'action sociale par exemple.



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2021

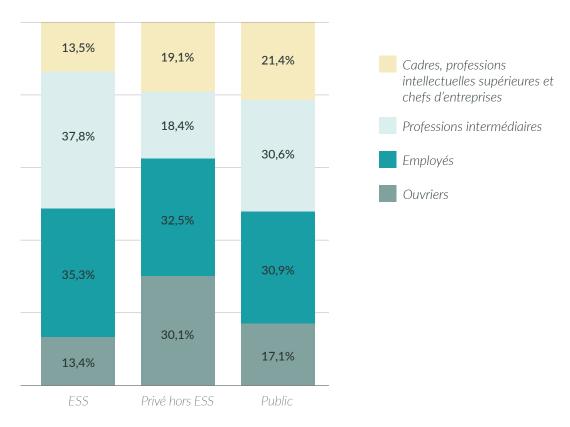
Si l'on examine la répartition des hommes et des femmes dans les différentes catégories socio-professionnelles dans l'ESS, on constate que les femmes sont majoritaires dans la plupart des catégories : 67 % dans les professions intermédiaires, 84 % parmi les employés, et 57 % dans les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises. En revanche, ce sont les hommes qui dominent dans la catégorie des ouvriers et des métiers non codés, représentant 66 % de cette population.



Des CSP représentatives d'une économie tertiaire

Par rapport aux économies privées et publiques, l'ESS présente la plus faible proportion à la fois d'ouvriers mais aussi de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

Les trois quarts des effectifs sont ainsi représentés par les professions intermédiaires et les employés, ce qui est caractéristique d'une économie tertiaire.



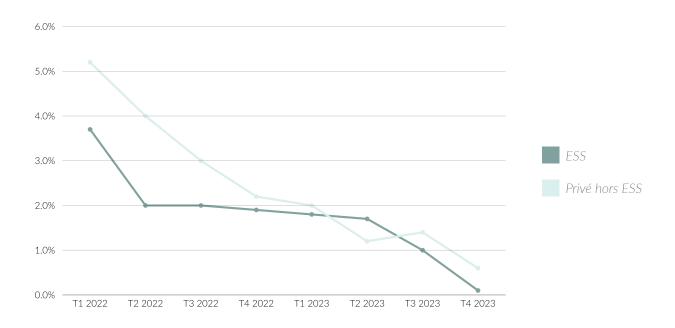


II. ÉVOLUTION DE L'ESS EN OCCITANIE

L'EMPLOI ET LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ESS ET DANS LE PRIVÉ HORS ESS

Stagnation dans la croissance des effectifs

Taux de croissance de l'emploi en glissement annuel dans l'ESS et le privé hors ESS



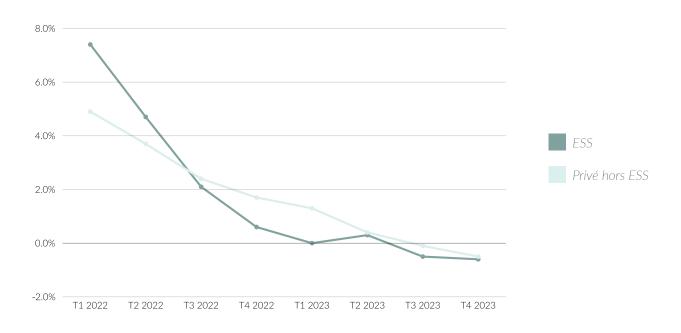
Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2024 ; effectifs en fin de trimestre
Le calcul du glissement annuel est une méthode utilisée pour mesurer la variation d'une donnée sur une période d'un an en la comparant à la même
période de l'année précédente. Cette approche permet d'évaluer la tendance de croissance ou de décroissance d'un indicateur sur une année.
Lorsque le glissement annuel est supérieur à 0, cela indique une croissance, même si la courbe montre une tendance à la baisse. Dans ce cas, bien
que la croissance soit toujours présente, elle est plus faible que celle observée l'année précédente. En d'autres termes, tant que le glissement annuel
reste positif, il témoigne d'une amélioration par rapport à l'année précédente, même si la dynamique de cette croissance est moins forte.

En 2023, la croissance des effectifs dans l'ESS a stagné, affichant une hausse marginale de seulement 0,1 % sur un an au dernier trimestre. Depuis la fin de 2022, la dynamique de l'emploi dans l'ESS montre une décélération continue, passant d'un taux de croissance annuel de 1,9 % à 0,1 %. Cela indique que, bien que l'emploi continue d'augmenter, le rythme de progression ralentit par rapport à l'année précédente.

Sur la période 2010-2023, l'évolution structurelle révèle une croissance moyenne annuelle de +0,7 %, soit 0,6 point de plus que la croissance conjoncturelle. Cette situation met en lumière la nécessité de suivre de près l'évolution de l'emploi au niveau régional, particulièrement à court terme. Par ailleurs, une tendance similaire est constatée dans le secteur privé hors ESS, où la croissance structurelle moyenne annuelle atteint +1,5 %, dépassant de 1,1 point la croissance conjoncturelle. Cela suggère que l'écart entre croissance structurelle et conjoncturelle ne se limite pas à l'ESS, mais reflète une dynamique plus globale.

Baisse du nombre d'établissements employeurs dans l'ESS et privé hors ESS

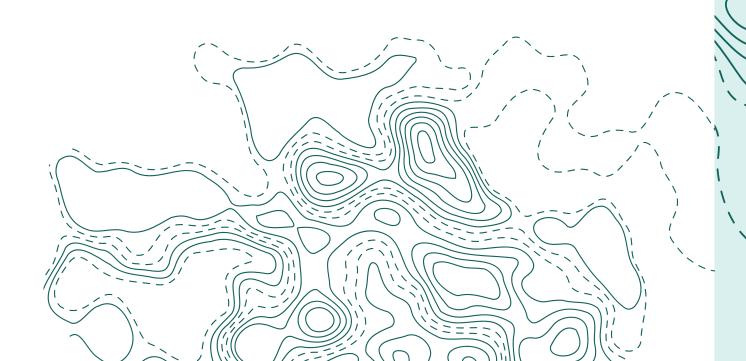
Taux de croissance des établissements en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source: CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2024; effectifs en fin de trimestre

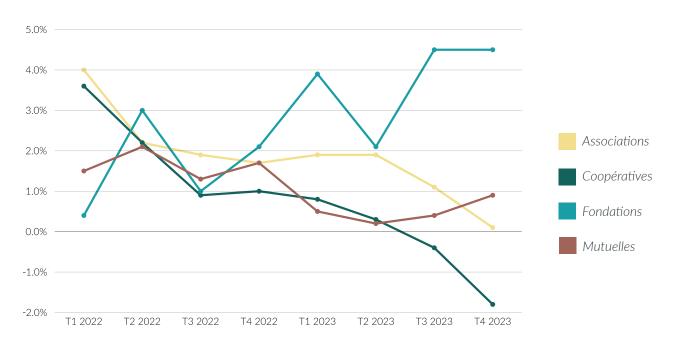
La reprise économique après la crise sanitaire s'est traduite par une augmentation sans précédent du nombre d'établissements employeurs dans l'ESS. Par exemple, la croissance annuelle du nombre d'établissements était de +7,4 % à la fin janvier 2022. Cependant, depuis le troisième trimestre de 2023, nous observons une contraction de ce nombre, avec une baisse de -0,6 %. Cette diminution s'inscrit dans une tendance structurelle, avec une baisse moyenne de -0,3 % par an entre 2010 et 2023. Il convient de noter que ces résultats sont valables à l'échelle nationale et ne sont pas propres à la région.

Cette tendance est également perceptible dans le secteur privé hors ESS, où la croissance des établissements employeurs a enregistré une baisse de -0,5 à la fin de 2023.



L'EMPLOI DANS LES FAMILLES DE L'ESS

Taux de croissance de l'emploi par trimestre en glissement annuel dans les familles de l'ESS



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2024 ; effectifs en fin de trimestre

Développement de l'emploi dans les fondations et mutuelles régionales

On observe une reprise de la croissance relative de l'emploi dans les fondations au second semestre 2023, avec une hausse de 4,5 %, soit une croissance plus de deux fois supérieure à celle de la fin du premier semestre. Après un bon démarrage de +3,9 % au premier semestre de 2023, la croissance avait chuté à 2,1 % au second.

Dans les mutuelles, le nombre de postes connaît quelques fluctuations au cours de 2023, avec des valeurs oscillantes entre 0,2 % et 0,9 %. Le bilan à la fin de 2023 montre une croissance de +0,9 % sur un an.

Stagnation de l'emploi dans les associations

En ce qui concerne les associations, on observe un ralentissement de la croissance des effectifs depuis le premier trimestre de 2022. À la fin de 2023, la croissance est de +0,1 %, ce qui signifie que le nombre d'effectifs dans l'emploi à la fin de 2023 est approximativement le même que celui de fin 2022. Cependant, l'évolution de l'emploi dans cette famille reste à suivre de près afin de surveiller une potentielle récession.

Récession de l'emploi dans les coopératives

Enfin, le taux de croissance de l'emploi dans les coopératives diminue fortement depuis 2022 et est en récession depuis le second semestre de 2023. En effet, le bilan à la fin de 2023 est de -1,8 % par rapport à 2022. Ces résultats ne s'observent pas à l'échelle nationale et peuvent s'expliquer par la prédominance des secteurs bancaire (52 %), du bâtiment (19 %) et du commerce (14 %) dans les coopératives. Certaines suppressions de postes peuvent également être dues à des mécanismes de fusion entre d'anciens sièges régionaux suite à la loi NOTRE, notamment au sein des établissements bancaires coopératifs.

Par ailleurs, selon Soluccio⁽¹⁾, au premier semestre 2024, l'activité dans le secteur du bâtiment est en forte baisse. Les marges se réduisent en raison de la diminution de l'activité et de la hausse des prix, affaiblissant les trésoreries et réduisant les carnets de commandes. Le secteur du commerce connaît également une contraction

de la demande, entraînant une baisse continue du chiffre d'affaires. La diminution du pouvoir d'achat, le contexte mondial anxiogène, l'essor des marchés de seconde main et les fermetures d'enseignes réduisent la fréquentation. La dégradation des trésoreries menace de nombreux commerces, et l'emploi en conséquence. Ces facteurs peuvent expliquer les résultats du dernier trimestre 2023.



L'EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ESS

Dynamiques d'emplois dans les principaux secteurs

	ESS	Privé hors ESS
Activités Financières et d'assurance	0,0%	1,2%
Enseignement	-0,4%	-2,6%
Santé	2,8%	-0,4%
Hébergement médico-social et social	1,2%	5,7%
Action sociale sans hébergement	-0,3%	7,8%
Sports et loisirs	2,3%	2,8%
Commerce	-1,0%	-0,7%
Hébergement et restauration	0,1%	-0,7%
Arts, spectacles et activités récréatives	-6,7%	1,8%
Construction	-5,2%	-1,4%

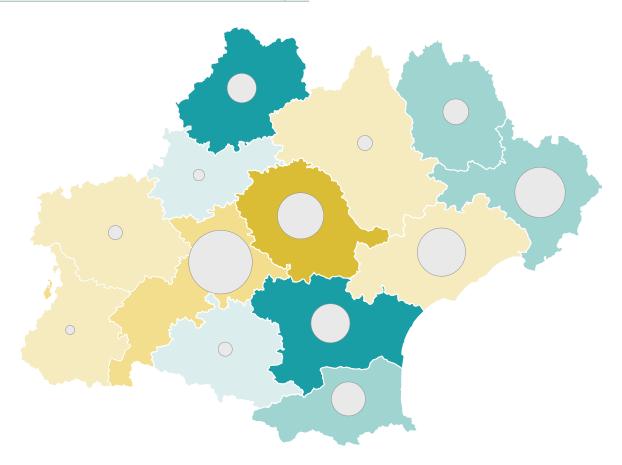
Source: CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2024; effectifs en fin de trimestre

De manière générale, on observe des tendances opposées entre l'ESS et le secteur privé hors ESS. Par exemple, la diminution significative de l'emploi dans le secteur des Arts et du Spectacle de 6,7 % est spécifique à l'ESS, tandis que le secteur privé hors ESS enregistre une augmentation annuelle de 1,8 %. De même, l'augmentation significative de l'emploi dans l'action sociale sans hébergement est propre au privé hors ESS (+7,8 %), alors que l'ESS enregistre une légère baisse de 0,3 %. En revanche, on remarque une baisse dans les secteurs du commerce et de la construction à l'échelle régionale. Ceci pourrait expliquer la récession de l'emploi dans les coopératives, composées respectivement à 19 % et 14 % des secteurs du bâtiment et du commerce.

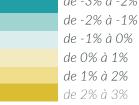
DYNAMIQUES DEPARTEMENTALES DE L'EMPLOI

Cartographie des dynamiques départementales dans l'ESS

L'ESS en Occitanie : évolution annuelle de l'emploi







Solde net d'emplois de l'ESS entre les 4^{èmes} trimestres 2022 et 2023



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2024 ; effectifs en fin de trimestre

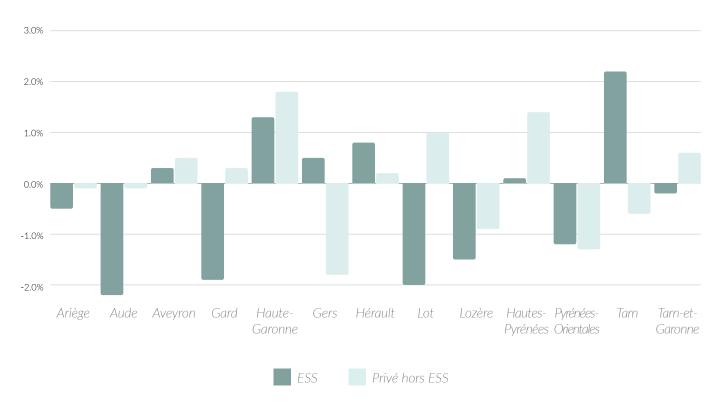
Tendances Négatives : Les départements du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Lot, de la Lozère, de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne ont connu une diminution de l'emploi salarié dans l'ESS.

Tendances Positives : En revanche, les départements des Hautes-Pyrénées, du Gers, de l'Aveyron, de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne montrent des tendances positives avec une augmentation nette de l'emploi salarié dans l'ESS. La Haute-Garonne, en particulier, affiche la meilleure performance avec 590 emplois créés.

Tendances de l'emploi dans l'ESS et hors ESS selon les départements

On observe des variations significatives entre les tendances de l'emploi dans l'ESS et le secteur privé non ESS au sein des départements. Par exemple, dans l'Aude, l'emploi dans le secteur privé non ESS connaît une légère baisse annuelle de 0,1 %, tandis que l'ESS subit une diminution plus marquée de 2,2 %. Inversement, dans le Gard, l'emploi dans l'ESS diminue de 1,9 %, tandis que le secteur privé non ESS augmente de 0,3 %. Dans le Gers, l'ESS progresse de 0,5 %, alors que le secteur privé non ESS recule de 1,8 %. Le Lot affiche la plus grande divergence avec une baisse de 2 % pour l'ESS et une hausse de 1 % pour le privé non ESS. Le Tarn enregistre une croissance de 2,2 % dans l'ESS contre une baisse de 0,6 % dans le privé non ESS, et le Tarn-et-Garonne voit une légère diminution de 0,2% dans l'ESS, tandis que le privé non ESS augmente de 0,6 %.

Ces données montrent une dynamique contrastée entre l'ESS et le secteur privé hors ESS dans différents départements.



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2024 ; effectifs en fin de trimestre



MÉTHODOLOGIE ET GLOSSAIRE

Les données utilisées par l'Observatoire régional de l'ESS Occitanie proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour ce livrable nous avons donc traité les données de 2021.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du premier trimestre 2019 au dernier trimestre 2023. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée. Cette édition constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un , indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel . Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Périmètre de l'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

Établissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

Emploi, effectifs, postes ou salariés

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

Secteurs

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

Agriculture, pêche et sylviculture

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

Action sociale

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

• L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé

pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.

• L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socioprofessionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de d'accompagnements mutualistes). soins et

Activités financières et d'assurance

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite.

Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

Arts et spectacles

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

Commerce

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

Enseignement

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

Hébergement et restauration

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

Industrie

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On

la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

Construction

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisanes du BTP.

Non-classés (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasitotalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

Santé humaine

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

Services divers

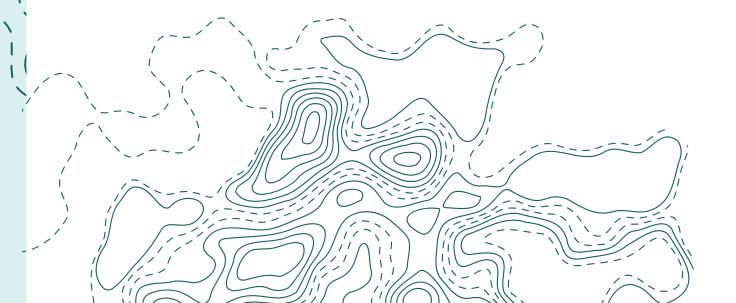
Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

Soutien aux entreprises

activités de soutien aux entreprises correspondent activités spécialisées, aux scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économiaue.

Sports et loisirs

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.



La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables :
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

Notre offre de services

OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

O ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

www.cressoccitanie.org







Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie

Siège social : Résidence Monserby - 20 rue Rosette - 31500 Toulouse Site de Montpellier : 461 Rue de la Métairie de Saysset - 34000 Montpellier

Tél: 07 84 69 36 52 - cressoccitanie.org

